



Association Des Amis de La Garenne

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire

Mercredi 10 mai 2023 – 19h00 – Salle Maria-Iris Bertarelli, La Garenne

Comité:

Allenbach Bernard, président
Bollini Mary-Laure, trésorière
Cojonnex Cédric, vice-président – excusé
Delcommune Romain, membre
Genton Christian, membre fondateur
Pilet Nicole, secrétaire
Richard Claire, membre – excusée
Schelling Lin, membre
Halbwax Michel, directeur et représentant de La Garenne

1. Bienvenue, constat de la régularité de la convocation et aptitude à délibérer

Bernard Allenbach, président, ouvre la séance à 19h05 et souhaite la bienvenue aux membres. Il salue la présence du président du Conseil de Fondation de La Garenne, M. Roger Perrin et du directeur du parc, M. Michel Halbwax.

Il constate la régularité de la convocation selon l'article 7 de nos statuts et déclare l'assemblée ouverte.

2. Liste des présences

35 membres sont présents.

22 membres sont excusés.

Membres actifs au 9.05.2023 : 848

Total complet : 1303

3. Nomination des scrutateurs

M. J.-J. Fasel est élu scrutateur de la séance.

4. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 mai 2022

Le procès-verbal a été envoyé avec la convocation ; il est également visible sur le site Internet, par conséquent il ne sera pas lu. Pas de discussion. Le PV est soumis au vote.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mai 2022 est accepté à l'unanimité.

5. Rapport du président de l'ADAG

Bernard Allenbach président pour la 2^{ème} année, remercie les membres et non-membres pour leur soutien et leur générosité. Il souhaite garder la surprise du montant reversé à La Garenne pour le point suivant, mais on peut parler de somme conséquente.

L'année dernière, nous avons participé aux manifestations suivantes:

- 21 et 22 mai, ResoArt à Aubonne
- 3 septembre, la Fête du Raisin à Féchy
- 24 septembre, la Désalpe à St-Cergue
- 4 et 5 novembre, le marché à Essertines-sur-Rolle.



Association Des Amis de La Garenne

Pour cette année nous avons prévu :

- 9 septembre pour la Fête du Raisin à Féchy
- 30 septembre pour la Désalpe à St-Cergue

Au niveau de la représentation, deux points à améliorer pour la prochaine période :

- Intensification des représentations de l'ADAG lors de manifestations, marché et aussi sur le site de La Garenne. En effet tous les visiteurs du parc animalier ne font pas partie de l'ADAG et cela serait une opportunité pour nous de leur présenter notre association et aussi de faire une enquête sur leurs impressions du parc.
- Organisation de 2 journées pour nos membres sur le thème p. ex. des insectes nuisibles avec M. Cherix, professeur honoraire à l'UNIL et Christian Genton sur le thème « Traces et indices de présence animale ».

Mutations au sein de notre comité.

- Madame Lin Schelling bénéficiera d'une retraite bien méritée et quittera sa fonction d'assistante du directeur à fin août 2023. Néanmoins, elle a décidé de rester au comité de l'ADAG, ce que nous apprécions à sa juste valeur.
- Christian Genton a quitté le conseil de fondation de La Garenne à fin avril et reste au comité de l'ADAG. Nous l'en remercions très sincèrement.
Lin Schelling le remplacera au sein du conseil de fondation dès début septembre de cette année.

Puis il remercie chacun des membres du comité ainsi que l'équipe de bénévoles (les travailleurs de l'ombre), sans oublier les encarteurs.

Applaudissements.

6. Rapport de la trésorière et des vérificateurs

La trésorière, Mary-Laure Bollini, constate une perte de CHF 15'561.51 due notamment au fait que nous avons versé un montant plus élevé à La Garenne que le montant des dons et cotisations reçus pendant l'année. Le montant du compte de bénéfices/pertes reportés a été diminué, l'association n'ayant pas besoin d'un grand montant disponible sur le compte courant..

En 2022 nous avons versé à La Garenne le montant de CHF 190'000.-, soit plus qu'en 2021. Ce total inclut 2 montants extraordinaires ; un acompte sur une succession dont la totalité n'a pas encore été perçue, ainsi qu'un don de la fondation Boguth. La somme exacte de la succession à recevoir n'est pas encore connue.

Le président remercie Mary-Laure Bollini pour son travail exemplaire et ouvre la discussion. Aucune question n'étant soulevée, il passe directement la parole aux vérificateurs.

7. Acceptation des comptes et décharge à la trésorière et au comité

Mme Joëlle Frick Mühlemann lit le rapport des vérificateurs et salue l'exactitude des comptes et remercie la trésorière.

Il n'y a pas de question. Le président soumet les comptes au vote. Ceux-ci sont acceptés à la majorité tels que présentés.

8. Nomination des vérificateurs/trices

Sont élues à l'unanimité :

Mme Joëlle Frick Mühlemann comme première vérificatrice, Mme Murielle Dufour comme seconde vérificatrice et Mme Marlyse Savasan suppléante.



Association Des Amis de La Garenne

9. Election des membres du comité

Aucune démission n'ayant été enregistrée à ce jour, le comité se représente au complet comme suit :

Mme Mary-Laure Bollini, trésorière
Mme Nicole Pilet, secrétaire
Mme Claire Richard, membre
Mme Lin Schelling, membre
M. Cédric Cojonnex, vice-président
M. Romain Delcommune, membre
M. Christian Genton, membre
M. Bernard Allenbach, président

L'assemblée réélit l'ensemble du comité à l'unanimité par acclamation.

10. Nouvelles de la Fondation de La Garenne

Le président passe la parole au directeur de La Garenne, M. Michel Halbwx.

Le directeur, avec l'aide de Stéphanie Massy, médiatrice scientifique, projette un petit film. Puis il remercie les membres présents pour leur soutien et aide et également pour les dons reçus en 2022.

Michel Halbwx se présente pour les gens qui ne le connaissent pas. Il parle d'une tangente qui sera prise et il veut renforcer les capacités du centre de soins et l'éducation.

- Education – le projet consiste à donner une manne d'informations plus exhaustive aux employés qui à leur tour redonneront aux visiteurs concernant le changement de l'écosystème.
- Centre de soins – permettre d'assurer un suivi de la prise en charge et la continuité pour la réintroduction des animaux dans la nature.

Bernard Allenbach profite de remercier également les civilistes pour leur travail et leur soutien, avant de passer la parole au président du Conseil de Fondation de La Garenne, M. Roger Perrin.

Ce dernier indique que la situation financière est particulièrement bonne bien qu'il n'y ait pas de très gros sponsors. Il remercie chacun pour sa générosité car les membres donateurs sont les principaux sponsors.

Il remercie Michel Halbwx pour tout le travail qu'il a déjà accompli depuis son entrée en fonction et souligne qu'avec ce nouveau jeune directeur «ça remue pas mal».

Il souligne encore qu'il y a une continuité depuis l'ouverture du parc en 1965, soit la préservation de la biodiversité.

Le président remercie Roger Perrin et salue l'engagement également de Christian Genton.

11. Propositions individuelles

Aucune proposition n'a été reçue.

12. Divers

Le président informe que l'ADAG sera présente aux manifestations suivantes d'ici la fin de l'année :

9 septembre – Fête du Raisin à Féchy
30 septembre – La Désalpe à St-Cergue

Puis il passe la parole aux membres.



Association Des Amis de La Garenne

Mme Bonnabry trouve dommage l'augmentation des prix d'entrée et du restaurant et pense que cela porte préjudice au zoo. Le directeur rétorque qu'il n'avait pas le choix vu l'augmentation générale de toutes les charges. Dit qu'à Servion où les prix sont plus bas, ils ont de l'aide de la commune, ce qui n'est pas le cas de La Garenne. Roger Perrin explique les différences entre La Garenne et Servion. Dit que la force de La Garenne est le centre de soins et l'éducation, ce que ne font pas la plupart des autres structures.

Il est relevé par une participante qu'on pourrait informer davantage les visiteurs afin qu'ils se rendent compte de la mission de La Garenne. Michel dit que l'information est en cours de réalisation.

Est-ce qu'une aide du canton est possible ? Si le centre de soins prend de l'ampleur oui le canton pourrait éventuellement entrer en matière.

Roger Perrin dit qu'il n'y a aucune base légale pour le versement par le canton pour les centres animaliers. Il y a encore beaucoup de pain sur la planche de ce côté-là.

Les versements annuels du canton à La Garenne sont de CHF 65'000.- pour des mandats de prestations.

Le conseil de fondation étudie pour offrir d'autres prestations afin d'attirer un autre type de public et qui vienne de plus loin.

Mme Giorgini veut savoir combien de loups et de lynx ils restent. Il y en a 2 et 3 respectivement.

Combien d'entrées en 2022 par rapport à 2021 et grippe aviaire a-t-elle eu des répercussions. Non pas de répercussions.

Entrées en 2022 : 66'000 et en 2021 : 71'000

Serait-il possible d'avoir une vidéo sur le centre de soins et aussi sur les naissances. Michel Halbwx dit que c'est prévu.

13. Partie récréative

Les membres de l'assemblée sont invités à se déplacer du côté du restaurant pour prendre le verre de l'amitié, offert par La Garenne, avant de passer au buffet magnifiquement préparé par le chef du restaurant, M. David Juan et son équipe.

La séance est levée à 20h05 avec encore les remerciements du président.

Bernard Allenbach
Président

Nicole Pilet
Secrétaire